

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:**

Le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Bellechasse a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 10 juillet 2024 le règlement 306-24 relatif à un emprunt de 4 581 200 \$ pour financer les coûts des travaux de recouvrement final de la cellule no. 15 et de l'aménagement des cellules no. 19, 21A et 21B.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement sur le site internet de la MRC de Bellechasse au <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/l-organisation/avis-public/>

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à St-Lazare, ce 15^{ème} jour du mois de juillet deux mille vingt-quatre.



Anick Beaudoin, directrice générale
Greffière-trésorière